# L'Indice de bonheur au travail d'ADP Canada : une nouvelle mesure mensuelle de la satisfaction de la main-d'œuvre canadienne

*La première édition de l'Indice mensuel fait état d'un score national de bonheur au travail de 6,7/10. Les principaux facteurs favorisant le bonheur sont la satisfaction générale, l'équilibre travail-vie personnelle et la reconnaissance.*

TORONTO, le 29 mars 2023 /CNW/ - *L'Indice de bonheur au travail* (*l'« Indice »*), est une nouvelle mesure mensuelle qui examine le bonheur des Canadiens dans leurs lieux de travail et incluant les employés, comme les travailleurs indépendants. Réalisé en collaboration avec Maru Public Opinion, l'*Indice* examine et rend compte de la satisfaction au travail des Canadiens sous la forme d'un score sur 10, prenant note des changements positifs ou négatifs au fil du temps.

Le **score national de bonheur au travail pour mars 2023 est de 6,7/10**, un résultat stable comparativement à la moyenne des données de référence recueillies entre novembre 2022 et février 2023.

« Nous passons une grande partie de notre vie au travail ou à penser au travail, de sorte que le bonheur au travail est primordial pour notre bien-être général, déclare Holger Kormann, président d'ADP Canada. Non seulement les travailleurs heureux sont généralement plus productifs, engagés et performants, mais un environnement de travail propice au bonheur peut également avoir des répercussions positives sur d'autres aspects importants de notre vie. »

L'*Indice* comprend un **indicateur primaire**, le sentiment de bonheur autodéclaré des travailleurs canadiens dans leur rôle et responsabilités actuels, et quatre **indicateurs secondaires** qui ont été identifiés comme étant des composants habituels de bonheur au travail : (1) l'équilibre travail-vie personnelle et la flexibilité, (2) la rémunération et les avantages sociaux, (3) la reconnaissance et le soutien (de la part de la direction et des collègues) et (4) les options d'avancement de carrière. Les indicateurs primaires et secondaires sont moyennés et pondérés pour calculer le score national de bonheur au travail, ainsi que les scores régionaux de bonheur au travail.

**Faits saillants de *l'Indice de bonheur au travail* de mars 2023**

- **Score national de bonheur au travail** 6,7/10
- **Ventilation des indicateurs**
  - **Indicateur primaire :** 7,0/10 *(+0,1)**
  - **Indicateurs secondaires :**
    - Équilibre travail-vie personnelle : 6,8/10
    - Rémunération et avantages sociaux : 6,2/10
    - Reconnaissance et soutien : 6,6/10
    - Options d'avancement de carrière : 6,1/10 *(+0,1)**

*L'Indice* de mars révèle que l'**indicateur primaire relatif au bonheur des travailleurs est de 7,0**- en hausse comparativement à février où il se situait à 6,8/10. Près de la moitié (46 %) des travailleurs canadiens se dit très satisfaite de son rôle et de ses responsabilités actuels, avec l'équilibre travail-vie personnelle et la reconnaissance étant les principaux facteurs secondaires de bonheur. Bien que les options d'avancement de carrière demeurent l'indicateur secondaire enregistrant le score le plus bas, ce dernier est plus élevé en mars qu'il ne l'était durant les mois d'hiver.

« *L'Indice de bonheur au travail* fait partie de l'engagement d'ADP Canada de mettre au jour les principales tendances qui façonnent le monde du travail et d'aider les entreprises à comprendre les besoins changeants de leurs employés, poursuit M. Kormann. Au fil du temps, les données de l'*Indice* sont destinées à être une source de référence, documentant l'évolution des sentiments des travailleurs dans les milieux de travail à travers le pays. »

*L'Indice* de mars révèle également que les travailleurs canadiens, toutes générations et régions confondues, n'éprouvent pas le même sentiment de satisfaction au travail :

**Score national de bonheur au travail : aperçu générationnel**

- **Baby-boomers (56-75) :** 7,3/10

- **La génération Z (18-24) :** 6,8/10
- **Les milléniaux (25-40) :** 6,7/10
- **La génération X (41-55) :** 6,6/10

**Aperçu des scores régionaux de bonheur au travail**

- **Québec** : 7/10
- **Colombie-Britannique** : 6,9/10
- **Alberta** : 6,8/10
- **Canada atlantique** : 6,7/10
- **Sask/Manitoba** : 6,7/10
- **Ontario** : 6,5/10

**À propos de la méthodologie de l'*Indice de bonheur au travail***

*L'Indice de bonheur au travail* est mesuré mensuellement au moyen d'un sondage administré par Maru Public Opinion au nom d'ADP Canada et est réalisé par les experts en échantillonnage et en collecte de données de Maru/Blue. L'enquête est menée au cours de la première semaine de chaque mois déclaré à des fins de cohérence et demande à plus de 1 200 adultes canadiens employés sélectionnés au hasard (y compris des employés et des travailleurs indépendants) qui sont des panélistes en ligne de Maru Voice Canada d'évaluer une série de facteurs liés au lieu de travail, sur une échelle de 1 à 10. Les écarts dans ou entre les totaux par rapport aux tableaux de données sont dus à l'arrondissement.

Les résultats sont pondérés selon l'éducation, l'âge, le genre et la région (et au Québec, la langue) pour correspondre à la population, selon les données du recensement. Il s'agit de s'assurer que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de +/- 2,8 %, 19 fois sur 20.

*L'Indice* continuera d'être publié le dernier mercredi du mois, les prochains résultats devant être publiés le mercredi 26 avril 2023.

**À propos d'ADP Canada**

Concevoir de meilleures façons de travailler grâce à des produits de pointe, à des services haut de gamme et à des expériences exceptionnelles, qui permettent aux personnes d'atteindre leur plein potentiel. Solutions de RH, de talent, de gestion du temps, d'avantages sociaux et de paie. Les données nous informent et nos solutions sont axées sur le développement des personnes.

*Variation par rapport aux données de référence de l'Indice, recueillies entre novembre 2022 et février 2023.

Pour plus d'informations sur ADP Canada, visitez www.adp.ca ou suivez-nous sur Twitter @ADP_CDA.

SOURCE ADP Canada Co.

Pour plus de renseignements: Chloé Lebouc, Kaiser & Associés, 514-662-3547, chloe.lebouc@kaiserpartners.com

---

https://centredepresse.adp.ca/2023-03-29-LIndice-de-bonheur-au-travail-dADP-Canada-une-nouvelle-mesure-mensuelle-de-la-satisfaction-de-la-main-doeuvre-canadienne